



Saint-Didier

BULLETIN MUNICIPAL - N° 2 - 2014

www.saint-didier84.fr



Votre nouvelle équipe au service de tous.

Gedimat

MATÉRIAUX & BRICOLAGE

Farel Clavel



**GROS ŒUVRE
ISOLATION
CARRELAGE
MENUISERIE
AMENAGEMENT
EXTERIEUR**

AVIGNON

Av de Fontcouverte
Tél 04 90 81 15 15

CARPENTRAS

Route de Pernes
Tél 04 90 67 67 67

ISLE SUR SORGUE

ZA la petite Marine
Tél 04 90 38 01 17

Restaurant - Pizzeria

Côté Cours

situé au 100, le cours. St Didier

Nouvelle décoration,

cuisine traditionnelle, accueil chaleureux.

Tous les ingrédients réunis
pour passer un moment agréable.

04 90 66 03 28 - Pizza à emporter



Garage de la Nesque

M. et M^{me} Valvo

RENAULT
ZE

Point d'information



VEHICULES ELECTRIQUES

Point d'essai et de vente
de véhicules électriques



- Réparation - Entretien
- Toutes marques
- Vente véhicules Neuf et Occasion

04 90 66 00 81

Quartier Belle Croix
84210 Venasque



NOUGAT DE PROVENCE

SILVAIN Frères

Place de la Poste - 84210 SAINT DIDIER
www.nougat-silvain-freres.fr

04 90 66 09 57

Weldom

**Bricolage Jardin Location
Matériaux Electroménager**

TESTUD FRERES

Route de Carpentras

84210 PERNES LES FONTAINES

Tél. 04 90 66 54 04 - Fax : 04 90 66 43 05

Jardinierie DES FONTAINES

vosre espace Jardin

Pascal et Véronique Bévéraggi

Producteur - Pépinières

Décoration - Espaces Verts

723, GRANDE ROUTE DE CARPENTRAS
84210 PERNES-LES-FONTAINES
TÉL. 04 90 66 41 22



ENT. TESTUD FRÈRES

**CHAUFFAGE - SANITAIRE
ENERGIE SOLAIRE**

**ELECTRICITÉ - CLIMATISATION
ARROSAGE - ADOUCISSEURS**



603, Avenue Charles de Gaulle
84210 Pernes les Fontaines - Tél. 04 90 66 54 04



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Pompes à chaleur - Climatisation

Jean LECOQ

66, Cours de la République
84210 PERNES LES FONTAINES
Tél. 04 90 66 53 38

INSTITUT IRIS

Soins du visage - Epilation cire tiède
Amincissement personnalisé - Bronzage U.V.A. -
cosmétique Bio

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h
Fermé le mercredi



45, Le Cours
84210 SAINT DIDIER
04 90 66 19 78



Les élections municipales sont maintenant derrière nous et je tenais, avec l'ensemble des adjoints et des conseillers municipaux, à remercier chacun d'entre vous pour nous avoir apporté votre confiance. Un soutien massif qui nous a permis d'obtenir 16 sièges sur les 19 à pourvoir, les 3 autres sièges étant désormais occupés par les conseillers « d'opposition », conséquence du changement de mode de scrutin.

Après deux séances du Conseil municipal, nous sommes en ordre de marche et chaque élu peut désormais participer aux commissions de travail qu'il a choisies.

Cette élection est à peine terminée et déjà le prochain rendez-vous électoral se rapproche. Nous sommes tous appelés à voter le 25 mai prochain pour choisir nos députés Européens, qui nous représenteront au Parlement de Strasbourg, pour les 5 prochaines années.

Une organisation qui regroupe 28 pays membres et plus de 507 millions d'habitants, une union unique et complexe, dotée d'un parlement, d'un conseil européen, d'un conseil de l'union européenne et d'une commission européenne. Une complexité de fonctionnement qui éloigne bien souvent l'union européenne de ses habitants, mais qui est d'abord synonyme de paix au sein de cet espace de vie que nous partageons. Soyez donc présents à ce rendez-vous électoral.

D'autre part la saison estivale se prépare, avec ces moments festifs que nous aurons plaisir à vivre ensemble, en accueillant les touristes qui viendront découvrir notre village et ces paysages du Ventoux et des Monts de Vaucluse, tels que nous avons pu les voir très récemment sur France 3 dans l'émission « Des racines et de ailes ».

Enfin, je ne peux terminer ces quelques lignes sans avoir une pensée pour Nino Abate, qui nous a quittés si subitement, quelques semaines après avoir pris sa retraite. A son épouse et à ses filles, je souhaite apporter tout le soutien de notre village.

Gilles Vève

Maire de Saint Didier

Une nouvelle équipe municipale au service de Saint-Didier

Le 23 mars 2014, les saint-didierois ont élu au premier tour, pour 6 ans, 19 conseillers municipaux. Avec un nouveau mode de scrutin alliant une prime majoritaire et une représentation proportionnelle, 16 conseillers municipaux sont issus de la liste conduite par Gilles Vève, 3 de la liste conduite par Pierre Silvain. Lors de la séance du Conseil Municipal du 29 mars 2014, le maire, Gilles Vève, a été élu de même que les 5 adjoints représentants de la commune.

Ce dossier est consacré aux nouveaux élus et aux projets du mandat 2014-2020.



Michèle
PLANTADIS

1^{ère} Adjointe en charge des finances, de l'administration générale et du personnel

En quoi la délégation qui vous a été confiée vous tient-elle à cœur ?

J'ai travaillé 25 ans à la sous-préfecture de Carpentras au service chargé de contrôler la gestion des collectivités locales. Je connais donc bien le fonctionnement des communes et j'ai appris à mesurer l'importance des questions budgétaires et des problématiques liées au personnel. Je sais ainsi que la municipalité doit s'appuyer sur une gestion financière rigoureuse et sur

une équipe d'agents municipaux efficaces si elle veut mener à bien son projet de mandat.

Dans quels objectifs travaillerez-vous ?

Veiller à la bonne utilisation des deniers publics sera ma préoccupation permanente. Continuer à maîtriser le budget de fonctionnement pour pouvoir réaliser des investissements conséquents sans alourdir l'endettement, tel sera mon objectif.

Quelles actions engagerez-vous pour atteindre ces objectifs ?

Concrètement, je veillerai à éviter tout gaspillage au niveau des dépenses, notamment en fonctionnement. Là où nous pourrons économiser, nous le ferons même si cela doit modifier les habitudes.

Comment allez-vous mettre en œuvre ces actions ?

En tant qu'adjointe aux finances, j'ai reçu une délégation de signature du Maire quant à la signature des documents financiers. En lien avec le service comptabilité de la commune, chaque jour ou presque, je vérifie en mairie l'ensemble des dépenses avant qu'elles ne soient mandatées et payées par le Trésor public. Je regarde également toutes les recettes. J'ai ainsi une vision à jour et en temps réel de la situation financière de la commune. Avant le vote du budget, le vote du compte administratif ou le vote d'une décision modificative du budget initial, je réunis la commission des finances afin qu'elle se prononce sur les choix à effectuer.



JEAN-PAUL
BALDACCHINO

3^{ème} adjoint en charge de l'aménagement du territoire, des infrastructures, de l'environnement et de l'agriculture

En quoi la délégation qui vous a été confiée vous tient-elle à cœur ?

Conseiller municipal lors du mandat 2008-2014, j'ai été particulièrement intéressé par les questions d'urbanisme et les problématiques liées aux travaux. Je souhaitais donc m'investir encore davantage au service de ma commune dans un environnement que je connais bien. Mon expérience professionnelle en tant que cadre de La Poste m'a en effet permis de bien savoir comment fonctionne la fonction publique, l'administration en général.

Dans quels objectifs travaillerez-vous ?

Aménager le territoire pour le rendre attractif et agréable à vivre sera ma base de travail.

Quelles actions engagerez-vous pour atteindre ces objectifs ?

Nous poursuivons les travaux d'aménagement de voirie chemin du Moulin à huile puis chemin de St Jean et chemin du moulin vieux, au tour du pont, puis Route de Pernes.

Nous travaillerons sur de nouveaux espaces de jardin au centre du village et améliorerons l'équipement du jardin public. Nous travaillerons avec les différentes commissions concernées sur les gros travaux de bâtiments communaux (réhabilitation des anciens locaux techniques, travaux concernant le restaurant scolaire).

Quelle action ou réalisation est pour vous prioritaire ? Pourquoi ?

Sécuriser la circulation des piétons est prioritaire. Le piéton est l'utilisateur de la route le moins protégé, il peut être imprévisible dans ses choix (surtout les enfants) : aucun clignotant n'indique qu'il veut tourner à droite ! Il est important de comprendre et de faire comprendre que la rue se partage.

Comment allez-vous mettre en œuvre ces actions ?

Notre commission « travaux et urbanisme » aura pour vocation d'émettre des avis, d'orienter, de formuler des propositions sur les dossiers relatifs aux travaux, à l'urbanisme, aux bâtiments communaux, à la voirie. Nous serons à l'écoute des attentes des habitants et essayerons de concilier au mieux les besoins de chacun.



Michèle
SORBIER

2^{ème} adjointe en charge de l'enfance et de la jeunesse, du Tourisme

En quoi la délégation qui vous a été confiée vous tient-elle à cœur ?

Le secteur de l'enfance et de la jeunesse est en lien direct avec mon parcours professionnel. J'ai en effet travaillé toute ma carrière dans l'Education Nationale et exercé de nombreuses années en tant que directrice d'école. Cette délégation me permet donc de mettre mes compétences et mon expérience au service de la commune et de ce que nous avons de plus cher, les enfants, les jeunes. Partant du principe que l'enfant d'aujourd'hui est le citoyen de demain, je porte la responsabilité qui m'a été confiée avec bonheur et intérêt.

Quant au tourisme, je souhaite continuer et élargir les actions menées lors du précédent mandat. Je suis persuadée que le développement de ce secteur est un vecteur essentiel d'enrichissement global du village que ce soit au niveau de la vie culturelle ou de la vitalité des commerces par exemple.

Dans quels objectifs travaillerez-vous ?

Ma préoccupation permanente sera d'assurer bien être, sécurité et épanouissement aux enfants et aux jeunes confiés aux structures municipales.

Au niveau touristique, bien accueillir, informer les visiteurs et les partenaires locaux, promouvoir le territoire constituera la ligne de conduite.

Quelles actions engagerez-vous pour atteindre ces objectifs ?

Concernant l'école tout d'abord, le temps périscolaire pris en charge par la commune représente aujourd'hui un nombre d'heures quasiment équivalent à celui consacré au scolaire pris en charge par l'éducation nationale. Il a donc toute sa place dans l'action éducative. Nous travaillerons donc sur la qualité de l'accueil des enfants le matin, à midi et le soir. Nous mènerons également des travaux de restructuration du restaurant scolaire afin d'offrir aux enfants un cadre de repas plus agréable et plus sécurisé. Pour les plus grands, nous développerons les actions du Club Jeunes afin de mieux les intégrer à la vie du village. Concernant le second volet de la délégation, je souhaite, pendant le mandat, développer les actions du Point Info Tourisme, mettre cette structure en réseau avec les autres organismes touristiques du territoire de

la CoVe. Afin de renforcer l'attractivité du village, nous étudierons également la création d'une aire pour camping car.

Quelle action ou réalisation est pour vous prioritaire ? Pourquoi ?

Dans un premier temps, j'axerai mon action sur la réforme des rythmes éducatifs afin que le projet éducatif de territoire puisse être co-construit avec l'ensemble des partenaires éducatifs pour le mois de juin 2014.

En parallèle, nous préparerons la saison touristique qui arrive.

Comment allez-vous mettre en œuvre ces actions ?

Je souhaite citer une phrase de Françoise Dolto qui illustre bien la méthodologie de travail que je souhaite mettre en œuvre : « Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences ». Je mettrai donc en avant la collaboration et la concertation par un dialogue que j'espère constructif avec l'ensemble des partenaires. Des membres de la commission seront systématiquement présents lors des conseils d'école et déjeuneront au restaurant scolaire de manière régulière.



Michel
NATALE

4^{ème} adjoint en charge de la solidarité et de l'action sociale

En quoi la délégation qui vous a été confiée vous tient-elle à cœur ?

L'engagement social a marqué profondément ma vie professionnelle. Infirmier depuis 1969, j'ai travaillé pendant 15 ans dans le cadre de la prévention des troubles psycho gériatriques. J'ai contribué à créer l'Atrium en 1989, établissement médico-social à l'attention des personnes âgées dépendantes, projet très novateur à l'époque qui sera suivi d'autres réalisations similaires. Par ailleurs, les visites à domicile auprès des personnes en difficultés ont rythmé toute ma vie. Je souhaite mettre cet engagement au service de ma commune

pour les familles, les personnes en grande difficulté, les seniors.

Dans quels objectifs travaillerez-vous ?

Je souhaite créer une solidarité sociale, particulièrement importante en cette période de crise, synonyme de précarité, et parfois de dépression sociale et familiale. Lutter contre l'exclusion sociale pour éviter le repli sur soi, la perte de repères, l'immobilisme sera un axe fort de mobilisation.

Quelles actions engagerez-vous pour atteindre ces objectifs ?

Nous communiquerons autour du dispositif d'aides dont la méconnaissance par nos usagers est malheureusement fréquente. Nous accompagnerons les demandeurs dans les démarches et monterons des partenariats avec les institutions publiques ou privées comme les associations à but non lucratif de réinsertion.

Pour lutter contre l'isolement et l'exclusion sociale, nous mettrons en œuvre des actions de proximité, particulièrement en direction des aînés dépendants. Nous mettrons en place un lieu d'accueil et d'échanges intergénérationnels où des animations culturelles et de loisirs seront proposées. Cet espace fonctionnera aussi comme un lieu de veille quant aux problèmes rencontrés autour de nous.

Ces différentes actions seront menées conjointement du fait de leur interactivité.

Comment allez-vous mettre en œuvre ces actions ?

Elles seront menées par le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) composé de manière paritaire de conseillers municipaux et de membres de la société civile, ce qui en fait toute la richesse. Une commission communale solidarité et action sociale est également créée.



Nicolas
RIFFAUD

5^{ème} adjoint en charge de la vie associative et sportive, de l'animation, de la culture et du patrimoine

En quoi la délégation qui vous a été confiée vous tient-elle à cœur ?

J'ai toujours été impliqué dans le monde associatif du village. J'ai participé à la création d'un club informatique dans les années 80, je suis membre depuis de nombreuses années du comité des fêtes dont j'occupe actuellement le poste de président. Cette délégation va donc dans la continuité de mon parcours.

Dans quels objectifs travaillerez-vous ?

La vie associative et culturelle d'un village sont le reflet de son dynamisme. Elles sont les vecteurs d'un lien social indispensable. Mon objectif est donc avant tout d'aider la vie associative et culturelle à se développer en s'appuyant sur les atouts du territoire (tissu associatif important, plusieurs animations festives ancrées dans les traditions, patrimoine de qualité, etc).

Quelles actions engagerez-vous pour atteindre ces objectifs ?

En ce qui concerne la vie associative, nous souhaitons créer un référent association qui pourra mettre en synergie et accompagner les associations dans leurs demandes. Nous rencontrerons rapidement toutes les

associations pour faire avec elles un état des lieux de leurs besoins.

Favoriser l'animation estivale du Cours, favoriser l'accès à la culture pour tous - programmation diversifiée, tarification incitative - seront également des axes de travail de la commission.

Concernant le domaine sportif, nous étudierons l'aménagement d'un espace extérieur de loisirs ouvert à tous (agrès, multiglisse, city stade).

Quelle action ou réalisation est pour vous prioritaire ?

La mise en place d'un référent vie associative se fera dès que nous aurons réuni les associations et recensé leurs besoins.

Les conseillers municipaux

dans l'ordre du tableau municipal



Frédérique Carret



Sylviane Eon



Jean Arbod



Florence Chaupin



Mathieu Malfondet



Sylvia Pellerin



Michel Raynaud



Solène Espitalié



Alain Marchand



Florence Prat



Pierre Silvain



Bernadette Quirin



Patrice Goavec

Représentants de la commune au sein des différents organismes et des syndicats intercommunaux

Conseil d'Administration du CCAS

Président : Gilles Vève

Autres membres : Michel Natale, Florence Chaupin, Frédérique Carret, Solène Espitalié, Michel Raynaud, Sylviane Eon, Sylvia Pellerin, Patrice Goavec.

Commission d'appel d'offres

Président : Gilles Vève

Titulaires : Michèle Plantadis, Jean-Paul Baldacchino, Jean Arbod

Suppléants : Michèle Sorbier, Michel Malfondet, Alain Marchand.

Syndicat intercommunal d'aménagement de la Nesque

Titulaire : Gilles Vève

Suppléants : Michel Natale, Jean-Paul Baldacchino.

Syndicat mixte de la région Rhône Ventoux

Titulaires : Gilles Vève, Michèle Plantadis

Suppléants : Michèle Sorbier, Jean-Paul Baldacchino.

Syndicat d'électrification vauclusien

Titulaire : Michèle Sorbier

Suppléant : Jean-Paul Baldacchino.

Syndicat mixte d'aménagement du Mont Ventoux

Titulaire : Gilles Vève

Suppléant : Michèle Plantadis.

Syndicat Mixte forestier

Titulaire : Michèle Sorbier

Suppléant : Jean Arbod

Syndicat mixte du canal de Carpentras

Titulaire : Michèle Sorbier

Suppléant : Alain Marchand.

Les Commissions

Aménagement du territoire, Infrastructures, Environnement, Agriculture :

Gilles Vève, Jean-Paul Baldacchino, Sylviane Eon, Jean Arbod, Mathieu Malfondet, Michel Raynaud, Solène Espitalié, Michèle Plantadis, Pierre Silvain.

Administration générale, Finances, Personnel

Gilles Vève, Michèle Plantadis, Florence Chaupin, Nicolas Riffaud, Alain Marchand, Michel Raynaud, Jean-Paul Baldacchino, Jean Arbod, Bernadette Quoirin.

Enfance, Jeunesse, Tourisme

Gilles Vève, Michèle Sorbier, Frédérique Carret, Alain Marchand, Sylvia Pellerin, Florence Prat, Michel Natale, Jean-Paul Baldacchino, Nicolas Riffaud, Pierre Silvain.

Solidarités, Actions sociales

Gilles Vève, Michel Natale, Solène Espitalié, Frédérique Carret, Michel Raynaud, Sylviane Eon, Florence Chaupin, Patrice Goavec.

Culture, Patrimoine, Vie associative, sportive, Animations

Gilles Vève, Nicolas Riffaud, Michèle Plantadis, Florence Prat, Sylviane Eon, Alain Marchand, Michel Raynaud, Solène Espitalié, Mathieu Malfondet, Frédérique Carret, Bernadette Quoirin.



Les travaux de remise en état de la station d'épuration avancent



Deux axes de travail sont menés en parallèle sur la station d'épuration.

Le premier consiste à faire fonctionner à son maximum l'unité mobile mise en place pour suppléer les dysfonctionnements de la station initiale. Pour assurer le traitement en continu, un opérateur est présent quasiment 24h/24. Suite à l'installation de cette unité mobile, la qualité des rejets s'est améliorée même si l'ensemble des indicateurs ne sont pas passés au vert.

Reprendre et améliorer les infrastructures même de la station ayant connu des avaries constitue le second axe de travail du

Syndicat Rhône Ventoux. Ce dernier travaille principalement sur la remise en état des modules de filtration. L'installation de vannes murales, préalable à toute intervention, a été réalisée afin de permettre la vidange et le nettoyage des 4 modules de filtration. Une partie des boues ainsi récupérées sera transportée puis traitée dans la station de Carpentras utilisant le même procédé de traitement que celle de Saint-Didier. Elles seront ensuite réutilisées à Saint-Didier pour réensemencer les bassins. Une fois le nettoyage des modules de filtration réalisé, de nouvelles membranes seront installées.

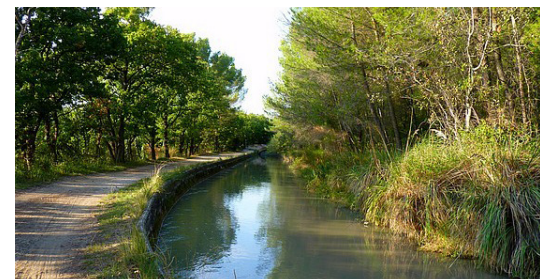
Le projet d'extension du canal de Carpentras est à l'étude

Inauguré en 1857 en présence de son instigateur Louis Giraud, le canal couvre actuellement une zone de 10 600 hectares irrigables situés principalement entre le Mont Ventoux au nord, le Rhône à l'ouest, la Durance au sud et enfin les Monts de Vaucluse et la vallée nord Luberon à l'est. Il est long de 69 km, auxquels s'ajoutent 725 km de canaux secondaires et tertiaires. Depuis 1975, on n'amène plus seulement l'eau grâce à la gravité sur des terres plus basses que le niveau du canal. Il est possible aussi de l'amener sur des terres plus hautes grâce au système sous pression. Mais ce système coûte aussi beaucoup plus cher puisqu'il faut construire des bassins de rétention et des

stations de pompage.

Face à la demande croissante de nouvelles extensions du réseau de distribution sur les parties hautes du territoire, les responsables et les financeurs répondent que le réseau ne sera étendu que là où il est rentable. Le coût de ces aménagements ne peut être engagé qu'à la condition qu'il y ait suffisamment de parcelles à irriguer. Il est donc demandé aux propriétaires qui souhaitent obtenir l'eau du Canal de s'engager personnellement de manière ferme et définitive pour faire avancer le projet. Pour cela, il faut qu'ils se fassent connaître en Mairie et qu'ils complètent un bulletin d'engagement (la superficie des parcelles à irriguer devra être renseignée).

La même opération de recensement des personnes intéressées est en cours dans les communes voisines. Le projet pourra être étudié et financé par l'ensemble des organismes concernés (État, Département, Région, Association Syndicale du Canal de Carpentras) si le nombre de parcelles est suffisant.



Tous Européens le dimanche 25 mai !



Les élections européennes auront lieu du 22 au 25 mai 2014 afin d'élire les 751 députés européens représentant les 28 États membres de l'Union au sein du Parlement

européen. En France, nous serons appelés à voter le dimanche 25 mai (ouverture des bureaux de vote de Saint-Didier de 8h à 18h). Le scrutin est proportionnel dans chacun des États. Pour la première fois, ces élections auront une influence directe sur le choix du président de la Commission européenne qui sera élu par le Parlement sur proposition du Conseil européen.

Autre changement, depuis le 1er avril, le vote blanc est reconnu. Ces élections seront le premier scrutin concerné par cette mesure adoptée par le Parlement en février dernier. Les bulletins blancs seront désormais

décomptés séparément des bulletins nuls. En revanche, ils ne seront pas pris en compte dans les suffrages exprimés.

Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de voter par procuration en préparant votre démarche sur le site service-public.fr et en vous présentant au commissariat de police, à la gendarmerie ou au Tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Il faut cependant prévoir des délais d'acheminement suffisants car les procurations sont envoyées en recommandé par la Poste et doivent arriver en Mairie la veille des élections pour pouvoir être enregistrées.

Les rythmes éducatifs, quelle réforme à Saint-Didier ?

Suite à la parution du décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, la commune a créé un comité de pilotage chargé de réfléchir à la mise en œuvre pratique de la réforme sur la commune. Ce comité de pilotage composé des directeurs d'école, des représentants de parents d'élèves, des élus de la commune et de techniciens s'est réuni 4 fois.

Ces rencontres ont permis de finaliser un emploi du temps scolaire et périscolaire sur la semaine. Ainsi, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, la journée scolaire se déroulera de 9h à 12h puis de 13h45 à 16h. La demi-journée de temps scolaire complémentaire sera positionnée le mercredi matin de 9h à 12h. La pause méridienne est donc allongée de 15 minutes de manière à ce que chaque

enfant ait le temps nécessaire pour manger et se détendre sans se presser.

Une solution d'accueil sera proposée aux parents après la sortie des classes à 16h. Sous la responsabilité de la commune, l'ensemble des partenaires doivent maintenant travailler le projet éducatif de territoire, c'est-à-dire sur le contenu des activités proposées et sur leur organisation pratique. Elus, personnels communaux et animateurs, enseignants, associations du village, parents d'élèves et partenaires institutionnels ont ainsi travaillé à la co-construction de ce projet éducatif samedi 12 avril à l'école. Jean Epstein, psychosociologue de renom et spécialiste des questions d'éducation a accompagné la commune pendant cette demi-journée organisée en partenariat avec l'association Loisirs en Vaucluse, gestionnaire des

structures d'animation enfance et jeunesse du territoire. Ces échanges serviront de base au projet éducatif que la commune validera avec ses partenaires début juin. Il sera présenté en détail dans le prochain bulletin municipal. Suite à cette rencontre la commune fait appel aux personnes qui souhaitent s'investir bénévolement auprès des enfants pour leur faire partager leurs passions.

Contact : Cécile LAGET-BARBET,
Directrice Générale des Services



Le deuxième Programme Local de l'Habitat de la CoVe a été adopté

Le deuxième Programme Local de l'Habitat (PLH) de la CoVe a été adopté par délibération du Conseil Communautaire le 3 mars 2014. Le PLH est un outil instauré par la loi de décentralisation du 7 janvier 1983. Depuis, la portée de ce document n'a cessé d'être renforcée dans un contexte législatif particulièrement riche en matière d'habitat, notamment dans les zones au marché immobilier particulièrement tendu. Il est élaboré pour une durée d'au moins 6 ans et il associe tous les acteurs impliqués dans le domaine de l'habitat et du cadre de vie.

Les objectifs du PLH sont de favoriser un développement équilibré du territoire, de

favoriser la mobilité résidentielle, d'éviter les phénomènes de relégation et enfin d'offrir à l'ensemble de la population, notamment aux plus démunis, un véritable droit au logement avec un accès aux services et aux équipements urbains.

En élaborant ce deuxième PLH, la CoVe répond d'abord à un souhait de mieux encadrer son développement et de débattre des problématiques de l'habitat à une échelle plus large que la seule échelle communale.

Le PLH fixe ainsi par commune des objectifs de production de logements neufs, qui correspondent, pour notre village, à une augmentation de la population de +1,3% par

an d'ici 2020. Une centaine de logements devront être construits sur le territoire communal, dont 45% en locatif et 55% en accession à la propriété. Sur la part locative, 16 logements sociaux dans le parc privé ou public verront ainsi le jour. Les opérations d'aménagement des nouveaux terrains constructibles du récent PLU devront se conformer à ces orientations.

Les actions spécifiques pour la commune sont disponibles sur le site internet de la COVE, rubrique documents publics ou à la mairie de Saint Didier.

Un nouveau permis de conduire sécurisé

Depuis cet automne, un nouveau permis de conduire sécurisé et unifié au sein de toute l'Union Européenne est délivré par les préfectures. Comme les catégories sont identiques et que les modèles de permis sont similaires, le permis de conduire français est reconnu dans toute l'Europe, facilitant ainsi la circulation. Pratique et renouvelable, plastifié, de la taille d'une carte de crédit, ce nouveau permis contient une puce électronique et une bande magnétique qui permettront de mieux lutter contre la fraude. Le renouvellement des titres se fera gratuitement tous les 15 ans pour les catégories A et B.

Seuls les nouveaux conducteurs, les professionnels qui doivent renouveler leur permis ou les personnes ayant déclaré une perte ou un vol reçoivent un nouveau permis. Les déclarations de perte sont reçues uniquement en préfecture. En cas de perte ou de vol, les usagers devront se rendre au moins une fois en préfecture, soit pour déposer leur dossier (ils recevront ensuite leur permis à domicile), soit pour retirer leur permis (après avoir envoyé leur dossier par la poste). Tous les permis de conduire délivrés avant le 19 janvier 2013 sont valables jusqu'au 19 janvier 2033. Les titulaires de ces permis seront informés par leurs préfectures des

modalités d'échange le moment venu.

Pour tous renseignements administratifs, vous pouvez composer le 3939 ou consulter le site internet de la Préfecture de Vaucluse www.vaucluse.gouv.fr



Le remplacement des branchements en plomb se poursuit

Pour augmenter le degré de protection sanitaire, le décret du 20 décembre 2001 relatif à la réduction progressive de la teneur maximale du plomb dans l'eau imposait des normes plus sévères et de nouveaux paramètres concernant les sous-produits de désinfection (bromates, trihalométhanes) et ceux résultant de l'interaction eau-matériaux (chlorure de vinyle, acrylamide...). Les

limites de qualité de certains paramètres ont été renforcées ; c'est le cas notamment du plomb, de l'arsenic et du nickel. La valeur limite pour le plomb est passée de 50 µg/l à 10 µg/l. Pour atteindre ces objectifs, le Syndicat Rhône Ventoux procède depuis 1998 au remplacement des branchements en plomb sur le réseau communal. Cette année, une dizaine de branchements ont

ainsi été remplacés sur le domaine public de Saint-Didier. Les particuliers qui pensent avoir du plomb dans leur installation peuvent faire analyser l'eau de leur robinet. S'il y a effectivement du plomb en quantité excessive, l'analyse leur sera remboursée et les travaux de remplacement des branchements seront pris en charge jusqu'au compteur.

20 000 arbres en Vaucluse dont 1 375 à Saint-Didier



L'opération « planter 20 000 arbres en Vaucluse » lancée par le Conseil général en 2012 a pour objectif d'améliorer notre environnement et notre cadre de vie. Elle consiste en l'attribution de subventions en nature aux communes. La municipalité a sollicité cette subvention dès décembre 2012 dans le cadre du projet des cheminements piétonniers. 1375 arbres et arbustes ont été attribués pour un montant de 14 000€. Ils ont permis de fleurir principalement le Cheminement piétonnier du chemin du Moulin à Huile.

Adieu Nino

Depuis 1996, Monsieur Abate que tout le monde connaissait sous le nom de Nino travaillait à la mairie de Saint-Didier en tant que responsable de l'urbanisme. Apprécié de tous, il a pris sa retraite fin décembre 2013. Nino Abate est malheureusement décédé le vendredi 4 avril. L'ensemble de l'équipe municipale, ses collègues, tiennent à transmettre à sa famille leurs meilleures pensées.



« Livrez-vous ! »... au plaisir du livre en famille

Les 20 et 21 juin, Saint-Didier feuillettera les pages d'une manifestation dédiée au livre dans tous ses états.

- Le vendredi 20 juin, dix ateliers conduits par des auteurs de livres pour enfants proposeront aux élèves de l'école élémentaire et de la maternelle de jouer avec la lecture et l'imaginaire.

Pour les adolescents et adultes, lecture sera donnée le soir d'extraits des « Lettres à un jeune poète » de Rilke : comment la réflexion sur l'écriture et la littérature aide à clarifier les choix d'existence.

- Le samedi 21 juin, plusieurs ateliers ludiques permettront aux adultes de jouer eux aussi avec l'écrit, et même de créer un livre.

Sont aussi prévus des lectures publiques, des dédicaces d'auteur, un calligraphe qui initiera à son art, des libraires qui proposeront les dernières nouveautés...

Enfin, la Bibliothèque organisera toute la journée une vente d'ouvrages d'occasion à un prix exceptionnel :

« Tous les livres à 1€ ! ».

Donner ses livres à la bibliothèque

Offrir une nouvelle vie à vos livres ? En vue d'une grande vente de livres d'occasion, la Société de Lecture accepte pour un temps les ouvrages que vous ne souhaitez pas conserver. A condition, bien sûr, qu'ils soient en bon état.

Les dépôts seront reçus à l'Espace Jeunes, du 16 avril au 31 mai les mercredis (de 9h à 12h et de 14 h à 19 h) et le samedi après-midi (de 14 h à 19 h).

Contact : Zac au 06 59 31 65 16.



Une balade-patrimoine pour découvrir les oratoires de Saint-Didier



Les oratoires sont des petits édifices situés à la croisée des chemins. Ils sont ornés de scènes représentant la vie du Christ. Le service culture et patrimoine de la CoVe propose une balade sur le chemin des oratoires en compagnie d'un guide-conférencier le dimanche 27 avril à 14h30 (Rendez-vous devant la Mairie). La marche est facile, sur terrain plat, il suffit de prévoir des chaussures confortables.

Du 8 juillet au 19 août, la CoVe propose aussi des visites-guidées du village tous les mardis à 18 heures. Au milieu des arbres fruitiers et des cultures en terrasse qui font la caractéristique des paysages des

Monts de Vaucluse, vous pourrez découvrir le village qui inspira les peintres au XIXe siècle et vous laisser conter son château, ses fontaines et ses oratoires, témoins d'un riche passé.

Tarifs : 4€ par personne
2,5€/1€ tarifs réduits
(gratuit pour les moins de 10 ans).

Billetterie sur place (pas de réservation).
Renseignements : 04 90 67 27 21

Brochure téléchargeable sur le site :
www.provence-ventoux-comtat.com

Les pieds dans l'herbe, un nouvel espace floral à Saint-Didier.

Le 24 mars dernier, Mélanie Morenas a inauguré son espace floral situé au numéro 26 en haut du Cours. Cette jeune femme de 29 ans a « Les pieds dans l'herbe » et la tête sur les épaules. Après avoir obtenu un CAP et un BP de fleuriste, elle a acquis pendant huit ans une expérience professionnelle conséquente en travaillant dans des magasins tels que L'apprenti fleuriste à Orange ou encore Fleur à fleur à Carpentras. Elle est heureuse de s'installer dans le village si cher à son cœur - son

grand-père était facteur à Saint-Didier - cadre de ses souvenirs d'enfance. Elle propose dans sa boutique des compositions pour fleurir tous les événements de la vie. Il est possible aussi de louer des vases et des plantes pour les mariages ou autres occasions. Elle vous accueille tous les jours de 9h à 12h et de 15h à 19h (19h30 les vendredis et samedis) sauf le jeudi et le dimanche après-midi. Livraisons possibles dans les villages alentour et gratuites sur Saint-Didier.



AVLBRICOLAGE

ELECTRICITE

PLOMBERIE

PEINTURE

OUTILLAGE

DROGUERIE



www.avlgranulats.fr
Tel : 04.90.66.18.40



Dégustation - Vente - Expédition

84210 SAINT DIDIER Tél. 04 90 66 01 15



JUSTINESY

LE SERVICE AU SENS PROPRE

28, Avenue de Fontcouverte - BP 740 - Z.I. Fontcouverte - 84034 AVIGNON CEDEX 3
Tél. 04 90 13 62 00 - Fax 04 90 13 62 01

Matériels et Produits
de Nettoyage professionnel
Hygiène en collectivité

AB ÉLECTRICITÉ

Alberto BALSAMO

Electricité générale et Dépannage

Spécialisation Éclairage, Domotique,
Courant faible, Automatisation Portail,
Interphone,
Installation électrique Piscine.



51 Route de St Jean 84210 St DIDIER

Tél. 04 90 30 18 25 Répondeur

Portable : 06 13 19 03 92

abelectricite@wanadoo.fr

MIMI RETOUCH'

RÉPARATIONS, RETOUCHES TEXTILES ET CUIRS

Du LUNDI au VENDREDI
de 10h à 12h30 & de 14h à 19h
MERCREDI de 9h à 12h

IMPASSE DU GRAND ADRENIER
108 IMPASSE DES CYSTES
SAINT DIDIER

Tél.: 04.88.50.11.98

Port.: 07.63.33.45.12



Hommage à Pierre Giraud... dit Pierrot

Un enfant du pays s'en est allé lundi 20 janvier 2014 au bord de ses 80 ans.

Il s'appelait Pierre... Un prénom illustre dans l'histoire de la chrétienté par la parole de l'apôtre Pierre, par la basilique San Pietro, bâtie précisément sur les lieux sacrés de son martyr.

Pierre, dans le village était plus connu sous le nom de Pierrot, un diminutif qui n'était ni moqueur, ni irrespectueux mais qui se voulait, tout simplement, le signe amical de tendresse voire d'affection car sa simplicité forçait le respect.

C'était un peu notre abbé Pierre... Celui avec lequel j'ai fait tardivement connaissance, soit auprès d'une fontaine, soit au hasard d'une promenade, soit encore dans un champ de cerisiers où souvent il se plaisait à se réfugier pour savourer quelques fruits.

Un tantinet sauvageon, il fallait savoir l'apprivoiser pour découvrir ce qui se cachait véritablement derrière cette armure qu'il s'était fabriqué au fil des ans.

Malgré une certaine réserve, il a su donner de l'ampleur à la section des anciens combattants dont il a présidé, aux côtés de son frère, aux destinées à une époque où il fallait réunir les prisonniers et rescapés de la 2ème guerre mondiale avec la jeunesse mobilisée de retour d'Algérie, de Tunisie ou du Maroc.

Je mesure aujourd'hui plus que quiconque ce qu'a été son engagement bénévole.

Puis, ayant l'envie de passer la main car le poids de sa charge devenait usant, il n'a pas voulu se mettre en total retrait. Alors fidèle à ses compagnons, il a honoré son engagement en devenant porte-drapeau jusqu'à ce que les forces lui manquent.

Au nom de toute la section des anciens combattants des villages de Saint-Didier, La Roque-sur Pernes et de Venasque, je te remercie Pierrot pour avoir su transmettre à tes différents successeurs les valeurs de la fraternité.

Que le drapeau que tu as longtemps porté au pied des monuments aux morts lors des commémorations, veille en cette église sur ta dépouille et t'accompagne ensuite jusqu'à ta dernière demeure en honneur des services rendus.

Pierrot, tu viens de déposer les armes. Ce n'est pas une défaite mais une victoire de la vie. Tu vas désormais fouler les chemins célestes pour retrouver tous les hommes et toutes les femmes de l'ombre qui se sont battus sous la même bannière pour sauvegarder le bien le plus cher qu'est la liberté.

Gardons en mémoire l'image de l'attachante simplicité de cet homme qui vient de rompre le fil de sa vie.

Bon voyage Pierrot vers l'éternel.

Jacques Wasbauer

Etat civil

Naissances

Nell Régis-Constant.....le 26 janvier 2014

Décès

Alain Corso.....le 11 janvier 2014

Andrée Buxtorf née Broc.....le 16 janvier 2014

Pierre Giraud.....le 20 janvier 2014

Jacqueline Alexanian née Jean.....le 13 mars 2014

Les 6 heures de Saint-Didier reviennent avec de nouveaux horaires



Organisées pour la seconde fois par Amistadous Cyclo Ventoux avec la participation de la Mairie, du Comité des fêtes et du Club Jeunes, les 6 Heures de Saint Didier auront lieu le dimanche 29 juin 2014 de 13 heures à 19 heures.

Cette manifestation sportive originale en équipe est ouverte à tous : hommes, femmes et adolescents quel que soit le niveau !

Vous pouvez vous inscrire en équipe déjà formée ou en individuel, dans ce cas vous serez intégré à une équipe de votre niveau. Les familles sont les bienvenues ! Vélo de route, V.T.T et Course à pied seront les moteurs de cette manifestation idéale pour découvrir les paysages de notre région dans une ambiance conviviale inoubliable !

Le montant de l'inscription est fixé à 13€ par personne dont 1€ sera reversé à l'association Solid'Agri (une façon innovante de conjuguer durablement agriculture et handicap). Un repas sera proposé après l'épreuve au prix de 12€.

Les inscriptions pour la course, les réservations pour le repas et toutes informations sont disponibles sur le site :

www.amistadous-cyclo-ventoux.fr

Le cirque pour prendre confiance en soi

L'école de cirque Galipette a animé un stage d'initiation aux arts du cirque, pendant 5 demi-journées lors des dernières vacances scolaires. Ce stage a accueilli 15 enfants de 4 à 11 ans qui ont pu tester les grandes disciplines du cirque : l'acrobatie, l'équilibre sur boule ou sur fil, le travail aérien avec le trapèze et le tissu, le jonglage et enfin tout ce qui touche au jeu de scène par le travail clownesque.

Avec trois animateurs et le tout nouveau trapèze que Galipette a installé au centre culturel, le stage a permis aux enfants de prendre confiance en eux par ces mouvements qui font rêver et qu'il est possible de réaliser avec quelques consignes techniques et un grand respect des règles de sécurité. Pour certains, c'était vraiment la grande nouveauté à découvrir tout ce matériel et ces possibilités. Ceux qui sont déjà inscrits aux ateliers hebdomadaires, ont pu se perfectionner. Et si certains décidaient de devenir de vrais circassiens professionnels ?

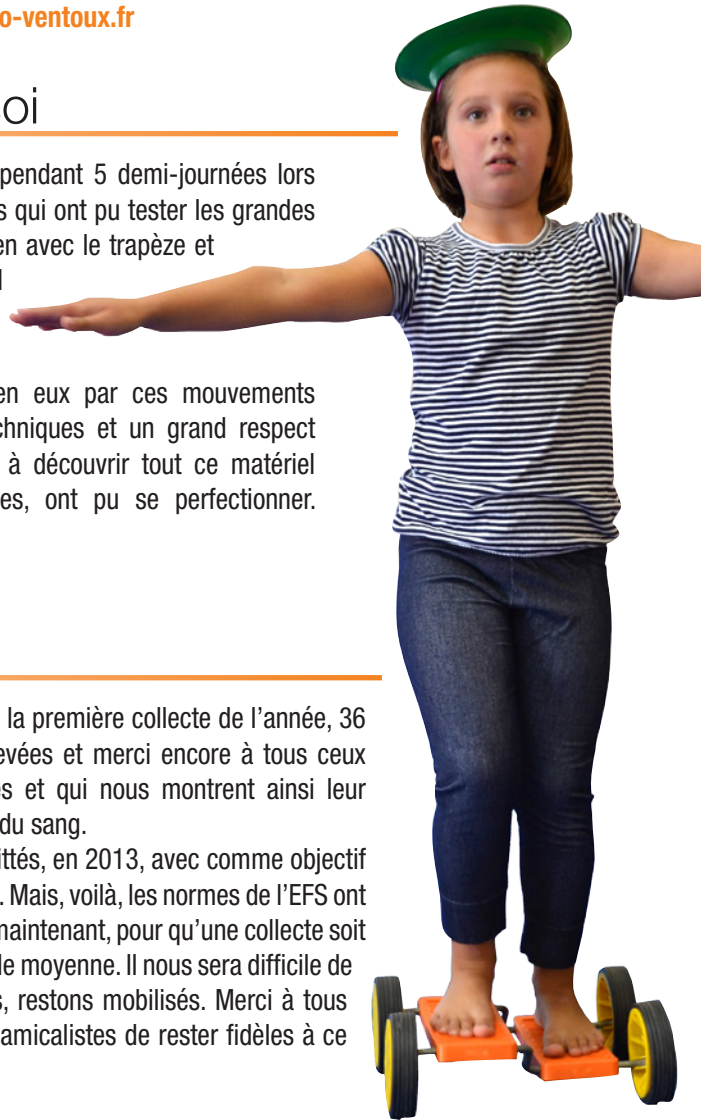
Renseignements : école de cirque Galipette 04.88.50.27.58

Des nouvelles du don du sang

L'Assemblée générale du Don de Sang Bénévole a été un moment d'échanges cordiaux entre les nombreux adhérents présents, le responsable de l'Union Départementale et le maire de Saint Didier. Les nouvelles mesures concernant les collectes de sang ne sont pas en accord avec la philosophie des donneurs de sang. Mais avec la politique comptable de l'EFS, il est dur de lutter et nous savons qu'à terme les collectes dans les villages sont condamnées. Nous avons toujours, pour 2014, nos 5 collectes car, grâce à vous, donneurs, nous avons rempli les objectifs fixés. L'amicale de Saint Didier est toujours mobilisée, nous vous attendons...

Le 17 mars a eu lieu la première collecte de l'année, 36 poches ont été prélevées et merci encore à tous ceux qui se sont déplacés et qui nous montrent ainsi leur attachement au don du sang.

Nous nous étions quittés, en 2013, avec comme objectif 30 dons en moyenne. Mais, voilà, les normes de l'EFS ont changé, il nous faut maintenant, pour qu'une collecte soit «rentable», 50 dons de moyenne. Il nous sera difficile de réaliser ces objectifs, restons mobilisés. Merci à tous les donneurs et aux amicalistes de rester fidèles à ce don gratuit.



Les spectacles-audition de fin d'année de l'ASPEC

Toujours autant appréciés et conviviaux, les spectacles de fin d'année de l'ASPEC auront lieu à la salle polyvalente le samedi 14 juin à 17 heures pour la danse, à 21 heures pour le théâtre et le dimanche 15 juin à 15 heures pour la section musique et à 17 heures pour l'atelier danse modern'jazz.

Pour chacune de ces représentations, le prix de l'entrée est fixée à 2€ (gratuit pour les enfants) et les bénéfices de cette recette seront partagés avec le don du sang qui participe à l'accueil du public. Cette action permet chaque année aux deux associations de continuer à s'équiper en matériel de promotion pour l'une et en éléments de décors pour l'autre. Une buvette sera à la disposition des spectateurs.

LA SANTÉ

Ambulance

Ambulance de la Nesque.
Tel : 04 90 29 66 25.

Chirurgien-dentiste

Dr Eric Chaye, 30 Le Cours.
Tel : 04 90 66 01 83. Sur r.v. du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h sauf le mercredi après-midi.

Défibrillateur

Il est installé sous le porche, entre la Place de la Mairie et la Place Neuve.

Diététicienne

Eva Piétri, Institut Iris, 45 Le Cours.
Tel : 04 90 40 43 87. Sur rendez-vous.

Infirmiers

Françoise Aurard. Tel : 04 90 66 13 18.
Dominique Castellarin et Valérie Chabaud.
Tel : 04 90 66 19 46.

Magali Choulat-Espenon.

Tel : 06 16 03 05 50.

Edith Ferragut-Pugliesi.

Tel : 04 90 66 08 39.

Nathalie Mathieu. Tel : 04 90 66 13 55.

Alain Schrepel. Tel : 06 12 79 34 05.

Cécile Tortora. Tel : 06 18 08 10 30.

Yvonne Rispal-Halfon. Tel : 04 90 66 12 00.

Kinésithérapeutes

Alain Desix. Tel : 04 90 66 02 31. Sur r.v.

Delphine Nalli. Tel : 04 90 60 00 83. Sur r.v.

Médecins

Dr Florence Chaupin, 428 Le Cours.

Tel : 04 90 66 01 20.

Sur rendez-vous, du lundi au vendredi.

Dr François Jullien, 56 rue du Musée

Tel : 04 90 66 11 75 et 06 11 05 49 07.

Sur rendez-vous, tous les jours sauf le jeudi et le dimanche.

Orthophoniste

Frédérique Carret, chemin des Oratoires.

Tel : 04 90 66 19 75. Sur rendez-vous.

Pharmacie

Pharmacie Michelet-Frys, 203 route de Venasque. Tel : 04 90 66 04 21. Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h. Le samedi de 8h30 à 12h.

LES ENFANTS

Restaurant scolaire

Corinne Jouve. Tel : 04 90 66 16 47.

Les menus de la semaine peuvent être consultés sur le site de la mairie.

Centre de Loisirs

Directrice : Naïma Tabi.

Tel : 09 63 67 27 05.

Crèche Chante-Cigale

Virginie Hamon. Tel : 04 90 29 66 06.

Relais Assistantes maternelles

Hélène Dantin (CoVe) Tel : 06 23 80 56 56

Ecole Maternelle

Karine Lavesque. Tel : 04 90 66 00 78.

Ecole élémentaire

Pierre-Luc Costa. Tel : 04 90 66 01 12.

Espace Jeunes

Zakariya El Youssefi. Tel : 06 07 51 74 68.

Ecoute Jeunes et Parents

Association « Le Passage », accueil-écoute anonyme et confidentiel. Sur rendez-vous en mairie.

LES SERVICES PUBLICS

Architecte-conseil

Claude Commune tient une permanence tous les 4èmes jeudis du mois. Sur rendez-vous.

Assistante sociale

Permanence en mairie le 1^{er} mardi du mois.

Prendre rendez-vous auprès du Centre Médico-Social au 04 90 63 95 00.

Chargé de mission de la base aérienne

Pour tout renseignement sur les carrières militaires, Jean Espenon tient une permanence en mairie le 4ème samedi du mois, de 9h30 à 11h30. Tel : 04 90 63 15 36.

Conseiller général

François Pantagène reçoit le 1^{er} mercredi du mois, de 10h à 11h. Sur rendez-vous.

Mairie

Tel : 04 90 66 01 39.

Mail : mairie@saint-didier84.fr.

Site web : www.saint-didier84.fr.

La mairie est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Le samedi, de 9h à 12h.

Point Info Tourisme

Ouvert à partir du 15 juin.

Tel : 04 90 66 48 83.

Mail : tourisme@saint-didier84.fr.

Police Municipale

Norbert Pons et Cédric Navarro.

Tel : 04 90 69 46 42.

Poste

Le bureau de poste est ouvert lundi, mardi et vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h,

mercredi de 9h à 12h

jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h

samedi, de 8h30 à 11h30.

Levée du courrier à 15h en semaine, à 10h30 le samedi. Tel : 04 90 66 01 44

LE CULTE

Etienne Jonquet, curé. Maison paroissiale, 140 route de Venasque.

Tel : 07 87 19 36 99

LES TRANSPORTS

Transcove

Tel : 08 00 88 15 23.

Taxi Espace

Tel : 06 09 33 46 41.

L'ÉVACUATION DES DÉCHETS

Collecte des végétaux

Une benne pour les végétaux est mise à disposition Place Neuve (1^{er} et 3^{ème} mardi du mois), Chemin de Nice (2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois), Le Grand Adrenier (1^{er} et 3^{ème} samedi du mois), Chemin Neuf (2^{ème} et 4^{ème} samedi du mois).

Déchetterie

Mini-déchetterie de Venasque, quartier Belle Croix, route d'Apt, Venasque. Tel : 08 00 04 13 11.

Ouverte le mardi et le vendredi, de 8h30 à 12h. Ainsi que les 1^{er} et 4^{ème} samedis du mois, de 8h à 12h.

Tournée des encombrants

Le 2^{ème} jeudi de chaque mois.

Sur rendez-vous en mairie.

EN URGENCE

Samu : Appeler le 15.

Pompiers : Appeler le 18.

Le 112 sur un portable.

Gendarmerie : Appeler le 17.

Médecin de garde : Tel : 04 90 66 44 33.

Le samedi 12h à 20h et le dimanche de 8h à 20h. 7 jours/7, composez le 15 de 20h à 8h.

Dentiste de garde : 04 90 31 43 43. Le dimanche uniquement.

Pharmacie de garde : 32 37.

Vétérinaire de garde : 04 90 69 69 13.



Eclairage public- Illuminations
Réseaux BT/MT - France Télécom
Fibre Optique - Caméras
Signalisation tricolore

● ETDE - Site de St Didier

341, Chemin Neuf - Quartier les Garrigues - 84210 St Didier

Tél. 04 90 66 04 01 - Fax 04 90 66 09 43

Pompes Funèbres Gontard

04.90.65.02.47/06.17.87.66.71/06.87.28.48.60



Mme GONTARD Vincente

Pompes Funèbres à Carpentras et domiciliée à St Didier, cette entreprise familiale, vous propose de vous accompagner :

- Obsèques
- Fleurs fraîches et artificielles
- Articles Funéraires
- Marbrerie

7j/7
24h/24

644 Av Victor Hugo
84200 CARPENTRAS

PFGONTARD.FR

ÉLECTRICITÉ  PLOMBERIE

CHAUFFAGE - SANITAIRE - AUTOMATISMES
INSTALLATION - DÉPANNAGE

André BRULAT - Henri NEVIÈRE

207, Rue Emile Zola - 84210 PERNES LES FONTAINES - Tél. 04 90 66 45 68

DG ELECTRICITÉ

DIDIER GALANTI

**ELECTRICITÉ
GÉNÉRALE**

182, Bis, Chemin du moulin à Huile

Tél. 04 90 63 25 38

Port. 06 27 69 11 66

Thierry GAUTIER

Elagage - Débroussaillage

Entretien parcs et jardins

Taille des haies etc ...

524, avenue de la Buissonne

84210 Pernes-les-Fontaines

Tél : 04 90 61 31 27 ou 06 26 86 77 60

VENTOUX TERRASSEMENT

Piscines, allées, Réseaux en tranchée
Enrochements, Préparation du terrain, Fondations,
Brise Roche, fosse septique.

Stéphane GROS - Tél : 06 46 14 25 80
46, Impasse de la Garance - 84210 SAINT-DIDIER

AMBULANCES DE LA NESQUE



Véhicules climatisés

Tél./ Fax : 04 90 29 66 25

700, Petite route de Carpentras 84210 PERNES LES FONTAINES

EDGAR D'ESPLOTT

Vins Fins

Dégustation - Vente au détail

Expédition

84210 SAINT DIDIER

04 90 66 01 30

GARAGE A. MARTINEZ

Réparations
Mécanique
toutes marques



915, Chemin de la camarette

84210 Pernes les Fontaines

Tél . 04 90 66 43 15

SPAR 

Angélique et Frédéric VEYRIER

115, Le Cours 84210 SAINT DIDIER

Tél. 04 90 66 04 75

 **Grima
Frères**

Maçonnerie générale - Rénovation - Piscine

Tél : 04 90 66 11 93

Chemin de l'Amoulette - 84210 VENASQUE

S.A.R.L ABM

Maçonnerie -Rénovation

48, impasse du Tinel 84210 St Didier

Tél/Fax : 04 90 66 09 98

Luc : 06 21 69 73 04 - Bruno : 06 22 28 28 42

TL PEINTURE

*Peinture
Rénovation d'intérieur*

Thierry LEFEVRE

20 impasse des iris

84210 Saint Didier

thierry.lefevre65@stfr.fr

Port: 06 13 35 21 94

Tel: 04 13 07 52 00



Le jardin secret
Institut de beauté

Manucure | Soins visage et corps | Cellu M6 | Epilation | Maquillage...

56, rue du Musée 84210 ST-DIDIER

(Derrière la pharmacie)

04 90 66 14 52

 **SOTHYS**
PARIS

Patrick
Girard 
CONCEPTEUR D'ESPACES Cuisine - Bains - Dressing

Route de Saint-Didier - 84210 Le Beaucet

Tél. : 04 90 66 03 52 - Fax : 04 90 66 17 81

Mob. : 06 20 42 37 21 - Email : info@girard-concepts.fr

www.girard-concepts.fr



LE POTAGER DES GARRIGUES

Vente à la ferme - Fruits et Légumes

Ouvert d'Avril à Octobre

Lundi au vendredi 10H/12H - 17H/19H et Samedi 10H/12H

Route d'Apt-Venasque - 84210 ST DIDIER - Tel. 06 21 36 37 52

AVRIL

Balade-patrimoine
« Les oratoires de Saint-Didier »
Dimanche 27 avril
14h30, RDV devant la Mairie

MAI

Cérémonie commémorative de la victoire de 1945

Jedi 8 mai
11h15, Place de la Mairie

Tournois USSD catégories U10/U11 (Poussins)

Samedi 10 mai
de 9h30 à 18h, Stade

Vide-grenier de l'Amicale Laïque

Dimanche 11 mai
Toute la journée, Place Neuve

Cineval

Lundi 12 mai
18h et 21h, salle polyvalente

Permanence Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Jedi 15 mai
13h30 – 16h, Mairie

Procession de Saint Gens

Samedi 17 mai
20h, dans le village

Dimanche 18 mai
15h, dans le village

Don du sang

Lundi 19 mai
15h30 – 19h30, salle polyvalente

Cineval

Lundi 26 mai
18h et 21h, salle polyvalente

JUIN

Vide grenier des écoles d'Olivia
Dimanche 1^{er} juin
toute la journée, Cave la Courtoise

Spectacle de cirque de l'association Galipette
Vendredi 6 juin
Après-midi, salle polyvalente

Cineval

Lundi 9 juin
18h et 21h, salle polyvalente

Spectacle de l'ASPEC

Samedi 14 juin
17h danse, salle polyvalente
21h théâtre, salle polyvalente

Dimanche 15 juin

15h musique, salle polyvalente
17h modern'jazz, salle polyvalente

Permanence Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Jedi 19 juin
13h30 – 16h, Mairie

Livrez-vous !

Vendredi 20 juin
Ateliers toute la journée aux écoles,
Lectures pour adolescents et adultes
à 19 h, Salle Polyvalente

Samedi 21 juin

Ateliers jeux d'écriture et création,
vente de livres d'occasion
10h – 12h 14h -17h, Place Neuve
et bibliothèque.

Fête de la musique

Samedi 21 juin

Cineval

Lundi 23 juin
18h et 21h, salle polyvalente

Les 6 heures de Saint-Didier

Dimanche 29 juin
de 13h à 19h, Place Neuve

JUILLET

Fête votive

Du 4 au 7 juillet,
Manèges dans tout le village,
Concours de boules.

Vendredi 4 juillet

Repas de la fête avec la traditionnelle
omelette aux truffes à partir de 20h.

Samedi 5 juillet

à 19h, Ronde de Saint-Didier organisée
par les Mollets Pétillants ; le soir , bal
avec orchestre.

Dimanche 6 juillet

concours de chant.

Lundi 7 juillet

feu d'artifice et bal avec orchestre.

Visites-guidées du village (CoVe)

Tous les mardis
du 8 juillet au 19 août
18h, RDV devant la Mairie

Musicales de Saint-Didier

Vendredi 18 juillet
21h30, Place du vieux village

Samedi 19 juillet

21h30, Place du vieux village

Cottet
Imprimeur

126, Avenue Wilson
84200 CARPENTRAS
Tél. 04 90 63 49 54
Fax 04 90 60 58 29
contact@cottet-imprimeur.com



LE BULLETIN MUNICIPAL

Mairie - 84210 SAINT DIDIER
Tél. 04 90 66 01 39
Directeur de la Publication :
Gilles VEVE, Maire

Comité de Rédaction :

Jean ARBOD
Patrick BOUJLOT,
Sylviane EON
Fabienne GALANTI

Cécile LAGET - BARBET
Véronique MICHELET
Jean-Pierre MUSTIERE
Nicolas RIFFAUD
Gaëlle WALKER

Publication trimestrielle

Imprimé par :
COTTET IMPRIMEUR, Carpentras
sur papier recyclé
Tirage : 1100 exemplaires

